



Centre Hospitalier Universitaire de Reims
Unité d'Hyperbarie Médicale
24h/24 et 7 jours/7
Information et contact

L'unité d'hyperbarie du Centre Hospitalier Universitaire de Reims prend en charge de nombreux patients issus de toute la région Grand-Est pour diverses pathologies aiguës ou chroniques. Affilié au service de Médecine Intensive - Réanimation, le service assure 3 séances quotidiennes pour des patients hospitalisés et en ambulatoire ainsi qu'une astreinte opérationnelle 24h/24 et 7 jours/7 pour les situations d'urgence.

Notre service

Le service dispose d'une chambre cylindrique capable d'accueillir jusqu'à 4 patients assis (ou un patient allongé) et un accompagnant formé pour garantir une sécurité maximale et la prise en charge des patients y compris les plus graves avec l'ensemble du monitoring et du matériel de surveillance d'une chambre de réanimation.

La thérapie repose sur l'inhalation d'oxygène pure sous pression à l'aide d'un masque naso-buccal au sein d'un « caisson » pour augmenter la quantité d'oxygène dissous dans l'organisme provoquant l'effet thérapeutique escompté. Le nombre de séance peut varier d'une à plusieurs dizaines selon les indications en une à deux sessions quotidiennes.

Notre équipe

La responsabilité médicale est assurée quotidiennement par un de nos 7 médecins réanimateurs, urgentistes ou anesthésistes formés en médecine hyperbare. Nous recevons chaque jour en consultation ou en HDJ les patients adressés pour confirmer l'indication et s'assurer de la tolérance prévisible du traitement. Aucun examen complémentaire n'est indispensable avant de nous adresser un patient !

Le service assure également une astreinte opérationnelle la nuit et le week-end mobilisable via le médecin de garde de l'unité de Médecine Intensive Réanimation.

Déroulement d'une séance

Une séance d'oxygénothérapie hyperbare se déroule en trois phases successives :

- ▶ La compression de 15 minutes pendant laquelle la pression monte jusqu'à l'équivalent d'une profondeur de 15m sous l'eau et lors de laquelle nous vous accompagnerons pour permettre d'équilibrer au niveau des oreilles.
- ▶ Une phase de plateau de 90 minutes sous oxygène au masque
- ▶ Une phase de décompression de 15 minutes passive.

Toutefois, certaines indications nécessitent à la phase aigue des tables de compression différentes et plus longues.

L'encadrement est assuré par 8 infirmiers de médecine intensive et 3 techniciens capables d'intervenir à tout moment.

Indications en urgence (24h/24 et 7jrs/7)

- ▶ Accident de décompression (plongée)
- ▶ Intoxication au monoxyde de carbone (CO) / fumées d'incendie
- ▶ Embolie gazeuse
- ▶ Dermo-hypodermes nécrosantes après prise en charge chirurgicale
- ▶ Ecrasement de membre

Autres indications

- ▶ Retard de cicatrisation / Plaies diabétiques
- ▶ Surdit  brusque à la phase précoce
- ▶ Calciphylaxie
- ▶ Ostéoradionécroses
- ▶ Cystites hémorragiques et lésions post-radiques
- ▶ Encadrement d'une chirurgie en milieu irradié
- ▶ Greffes et lambeaux compromis

Les contre-indications à l'OHB sont relatives et à mettre en balance avec l'indication (les cardiopathies ou pneumopathies instables, claustrophobie et épilepsie non équilibrée).

N'hésitez pas à nous contacter !

Permanence des soins et Urgence

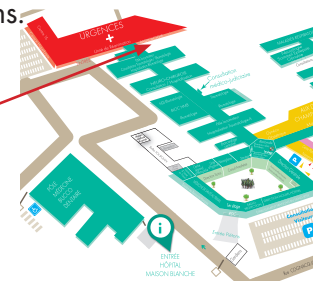
Le service a repris une activité d'astreinte permettant la prise en charge de pathologies parfois graves par la mobilisation d'un médecin, d'un infirmier formé ainsi que d'un technicien. Toute question relative à une indication réelle ou supposée peut être adressée 24h/24 au médecin de garde en Médecine Intensive Réanimation.

Toute demande non urgente peut être formulée par téléphone ou par mail auprès de notre secrétariat, nous nous efforcerons de vous répondre rapidement avec des délais de prise en charge réduits.

Accueil des patients

Le service de médecine hyperbare a optimisé ses capacités d'accueil afin de pouvoir recevoir des patients dans le cadre d'un hôpital de jour permettant une évaluation pluridisciplinaire en lien avec les différentes spécialités du CHU. Un partenariat avec la maison des familles garantit l'accès à notre plateau technique pour l'ensemble des patients de la région Grand-Est et des territoires voisins.

Situé en plein cœur du centre hospitalier, l'accès au service se fait au niveau du bâtiment des Urgences à l'étage -1 à côté de la radiologie.



Renseignements importants

- ▶ Des consignes de sécurité seront délivrées au cours d'un entretien avant le traitement pour garantir votre sécurité.
- ▶ Il est défendu de fumer dans et autour de l'installation. Les briquets, matériaux combustibles et appareils électroniques sont interdits à l'intérieur du caisson.
- ▶ Les matières grasses (huiles, crèmes) sont défendues.
- ▶ Les vêtements en coton sont privilégiés en évitant les tissus synthétiques.

Une surblouse pourra vous être fournie et un casier est mis à la disposition des patients.

N'hésitez pas à amener de la lecture !

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à vous adresser à l'équipe médicale et soignante

Contact :
03 26 78 48 75 (8h-17h)
03 26 78 48 23 (8h-17h)
umirpohb@chu-reims.fr

URGENCES
(Réanimateur de garde)
03 10 73 68 86 ou via standard

